

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD376

présenté par

M. Giraud, Mme Dubié, M. Falorni, M. Giacobbi et M. Krabal

ARTICLE 11

Au début de l'alinéa 1, insérer les mots :

« Les missions, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel qui vise à préciser que les missions des établissements publics intégrés à l'Agence sont également reprises.